

A l'avers : Figure de Louis XVI et inscription «Ludovic, rex christianiss. P. Droz Sculps.»

Au revers : Vaisseau de guerre vu par le travers de tribord et inscription «Per hanc prosunt omnibus artes. Académie royale de marine. 1778.»

Cette académie, fondée vers 1752 par un groupe d'officiers de marine appartenant au département de Brest fut constituée authentiquement en académie par la décision du ministre de la marine du 30 avril 1752. Elle reçut dix-sept ans après, par ordonnance, son titre d'*Académie royale de marine* et disparut à l'époque de la Révolution. (Bonnefoux et Paris : *Dictionnaire de marine à voiles et à vapeur*)

1916. Médaille frappée à Amsterdam en 1784 en l'honneur du bailli de Suffren. — 1759 et 1760 I. a. Reproduction en alliage doré de l'original.

La grandeur des services rendus à la Compagnie générale hollandaise des Indes Orientales par le bailli de Suffren durant ses campagnes dans les mers de l'Inde (voir n° 1899), décida les dix-sept représentants de cette compagnie à lui témoigner sa gratitude ; par ses ordres une pension lui fut accordée, et l'exécution d'une médaille destinée à perpétuer le souvenir de ses victoires et de la reconnaissance de la compagnie, fut confiée aux meilleurs artistes hollandais. Ces honorables témoignages, accompagnés d'une lettre des directeurs, en date du 14 Mai 1784, vinrent retrouver en France le bailli de Suffren.

Cette médaille porte du côté de la face une tête allégorique représentant l'Inde sous la figure d'une jeune femme d'une beauté remarquable, dont la coiffure, retenue par un réseau de perles et formée sur le devant par une tête d'éléphant, est surmontée d'une couronne ; au dessous est un gouvernail antique, attribut de la marine, autour duquel s'enroule un rameau d'olivier, symbole de la